

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU PARC DANS LE SECTEUR DU
FAUBOURG LE RAPHAËL

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet prévu a pour objectif d'intégrer un nouveau parc dans le secteur du développement domiciliaire du Faubourg le Raphaël.

Les travaux incluent la préparation du terrain, les aménagements paysagers, l'installation de nouvelles structures récréatives, l'aménagement des zones de circulation et des aires de repos ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

Le projet comprend l'octroi des contrats de services professionnels nécessaires à la réalisation des travaux visés au présent article.

SECTION II

LOCALISATION

2. Les travaux sont localisés au coin des rues d'Évora et de Macao dans le secteur du développement résidentiel du Faubourg le Raphaël.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à 50 000 \$.

Sous-total du chapitre I : 50 000 \$

CHAPITRE II

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC SAINT-ANDRÉ - PHASE I

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

4. Le projet comprend la préparation du terrain, le réaménagement et la réparation de certains équipements récréatifs ainsi que d'autres travaux divers et imprévus.

Le projet requiert également l'octroi des contrats de services professionnels nécessaires à la réalisation des travaux visés au présent article.

SECTION II

LOCALISATION

5. Les travaux sont localisés au parc Saint-André situé au 2121, boulevard Bastien dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

6. Le coût du projet décrit à l'article 4 s'élève à 100 000 \$.

Sous-total du chapitre II : 100 000 \$

CHAPITRE III

DIVERS TRAVAUX AU PARC PRÉVERT

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

7. Le projet comprend la réparation des terrains de tennis, le réaménagement de certains sentiers ainsi que d'autres travaux qui ont pour but d'améliorer l'accessibilité et la pérennité des équipements qui se trouvent sur le parc.

Le projet requiert également l'octroi des contrats de services professionnels nécessaires à la réalisation des travaux visés au présent article.

SECTION II

LOCALISATION

8. Les travaux sont localisés au parc Prévert situé au 1475, rue Virginia-Woolf dans l'Arrondissement des Rivières.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

9. Le coût du projet décrit à l'article 7 s'élève à 56 500 \$.

Sous-total du chapitre III : 56 500 \$

TOTAL 206 500 \$

Annexe préparée le 21 octobre 2010 par :

Alexandre Philibert, conseiller
Division de la culture, du loisir et
de la vie communautaire

Denis Beauchemin, directeur
Division de la culture, du loisir et
de la vie communautaire